

PLAN D'ACTIONS STRATÉGIQUE RÉGIONAL





Tous les quatre ans, l'ANFH adopte son projet stratégique, définissant ses priorités pour les années concernées. Pour la période 2016-2019, un nouveau projet stratégique a été voté par l'Assemblée Générale

en juin 2015 et communiqué à l'ensemble des établissements adhérents.

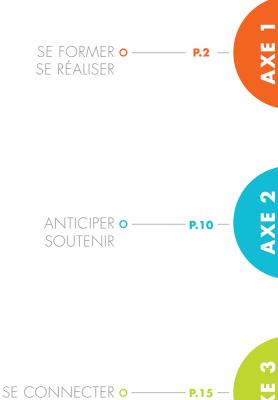
Dans ce cadre national, les instances de l'ANFH Midi Pyrénées ont choisi de **décliner au niveau régional** les ambitions de ce projet stratégique.

Le séminaire des instances régionales 2015 a ainsi été l'occasion de définir un certain nombre d'actions prioritaires pour les 4 années 2016 à 2019. Ces travaux ont donné lieu à l'élaboration d'un Plan d'Actions Stratégique Régional qui est détaillé dans le présent document.

Les membres des instances régionales de l'ANFH Midi Pyrénées, ont voulu, par ces actions, **adapter l'offre de prestations et de services** pour répondre tant aux besoins et demandes des établissements qu'à celles de leurs professionnels en tenant compte des spécificités de notre région et des défis de la formation de demain.

Olivier RASTOUIL
Président Régional

SOMMAIRE



PARTAGER

AXE 1 : SE FORMER / SE RÉALI<u>SER</u>



AMBITION 1

Augmenter le nombre de formations certifiantes ou qualifiantes financées

> Répondre aux besoins identifiés dans le cadre de la cartographie régionale des métiers

O ACTION 1

2016 > 2019

Prioriser le diplôme d'Aide Soignant dans le cadre des Études Promotionnelles

o ACTION 2

2016 > 2019

Accompagner la disparition du grade de moniteur d'atelier par la priorisation de la formation d'éducateur dans le cadre des Études Promotionnelles

O ACTION 3 -

- 2016 > 2019

Prioriser la formation de préparateur en pharmacie hospitalière dans le cadre des Études Promotionnelles

> Favoriser l'accès à la qualification des personnels les plus vulnérables et sécuriser leur parcours professionne

O ACTION 4

2016 > 2019

Réserver chaque année sur le 4 % ou le VRP une enveloppe destinée au financement des formations permettant d'accéder à un premier niveau de qualification

> Affiner les priorités de financement dans le cadre du CFP

O ACTION 5

2016

Engager une réflexion en CGR portant sur la question du financement des formations qualifiantes ou certifiantes

2 AMBITION 2

Améliorer l'accès à la formation des professionnels des métiers administratifs, logistiques et techniques

Favoris	er l'é	∕olution	des c	ompétences	nécessaires
i lien av	rec la	mutatio	n des	métiers	

O ACTION 6

2016 > 2019

Proposer chaque année une nouvelle formation qualifiante portant sur les métiers administratifs, logistiques et techniques

O ACTION 7

2017

Proposer un itinéraire de formation modulaire à destination des personnels administratifs

O ACTION 8

2010

Proposer un itinéraire de formation modulaire à destination des personnels techniques

O ACTION 9

2010

Proposer un itinéraire de formation modulaire à destination des Assistantes Médico Administratives

> Répondre aux besoins identifiés dans le cadre de la cartographie régionale des métiers

O ACTION 10

2017

Proposer une formation spécifique à destination des agents de restauration et d'hôtellerie en EHPAD

> Favoriser la participation des personnels administratifs, logistiques et techniques aux actions régionales

O ACTION 11

— 2016 > 2019

Intégrer de manière plus explicite les personnels administratifs, logistiques et techniques aux publics cibles des actions régionales dès que la thématique s'y prête

AXE 1 : SE FORMER / SE RÉALISER

$\frac{3}{\text{AMBITION 3}}$

Développer la mise en œuvre du DPC pour l'ensemble des personnels hospitaliers

> Augmenter le nombre de programme de DPC financés

O ACTION 12 2016 > 2019 Systématiser le format pédagogique du DPC

> Favoriser la connaissance du dispositif DPC

dans les actions régionales

O ACTION 13 ------ 2016 > 2017

Accompagner les établissements dans la réforme du DPC par un niveau élevé d'information des acteurs impliqués

O ACTION 14 — 2016 > 2019

Poursuivre la sensibilisation des cadres de proximité et des directions au DPC

> Optimiser les formats pédagogiques du DPC au profit de personnels non concernés

O ACTION 15 ----

Favoriser l'implication de personnels non soignants à des programmes de DPC

2016 > 2019



Proposer à l'ensemble des adhérents un dispositif savoirs de base et compétences clés

> Accompagner vers la connaissance des démarches qualité les personnes qui sont susceptibles de rencontrer des difficultés de compréhension ou de lecture

O ACTION 16

2017

Organiser une formation spécifique relative à la démarche qualité pour les personnels de catégorie C sans qualification précise

> Favorisor la ratour à la scalarité dans de honnes conditions

O ACTION 17

2016

Proposer une formation « apprendre à apprendre » pour accompagner l'entrée en formation qualifiante

> Poursuivre les efforts de formation des personnels en déficit de maîtrise des savoirs de base

O ACTION 18

2017 > 2019

Maintenir bilan de positionnement et formation modulaire initiés dans le cadre du projet de lutte contre l'illettrisme dans la FPH 2014-2016

> Éviter la stigmatisation et permettre aux agents qui le souhaitent de s'adresser directement à un interlocuteur extérieur à leur établissement pour évoquer leurs besoins de formation en sayoirs de base

O ACTION 19

2016

Construire une plaquette de communication à destination des agents hospitaliers leur permettant s'ils le souhaitent de contacter directement l'ANFH pour envisager un bilan de positionnement

> Conserver au catalogue une action à destination de l'encadrement

O ACTION 20

2017 > 2019

Poursuivre la formation « l'évaluation des compétences clés en situation professionnelle » (le cas échéant l'intégrer dans l'itinéraire de formation à destination de l'encadrement de proximité)

AXE 2 : ANTICIPER / SOUTENIR



AMBITION 5

Développer la veille et la production de données métiers

> Actualiser les données métiers issues de la cartographie réalisée en 2015 (données 2014, et apprécier l'impact des actions définies à l'issue

ACTION 21

2017

Étudier l'opportunité de renouveler la cartographie régionale des métiers et définir la périodicité adaptée dans une dynamique de démarche continue

> Accompagner l'évolution des métiers soignants en lien avec la délégation de tâches médicales

O ACTION 22

2018

Aborder l'impact de l'évolution des métiers médicaux sur les métiers des professionnels soignants (sensibiliser de nouveau à la question des pratiques avancées)

> Disposer de données métiers médicales

O ACTION 23

2019

Réfléchir à la possibilité d'intégrer la population médicale dans le cadre de la cartographie des métiers. Dans le cas contraire, rechercher des données statistiques existantes portant sur les populations médicales

> Favoriser l'implication des établissements dans les démarches GPMC

O ACTION 24

- 2016 > 2019

Maintenir un réseau des référents GPMC



Structurer l'offre socle et l'offre associée

- > Contribuer à la spécialisation des AS et AMF en gérontologie
- O ACTION 25 2017 > 2019

Proposer des groupes collectifs de formation Assistant(e) de Soins en Gérontologie, susceptibles d'être délocalisés en région

- > Améliorer la proximité des actions régionales et
- O ACTION 26 2017 > 2019

Favoriser l'organisation de groupes délocalisés en région pour les thématiques porteuses

- Contribuer au développement des compétences managériales des cadres de proximité
- O ACTION 27 2016 > 2019

 Maintenir un niveau d'accompagnement
 et de soutien élevé des cadres de proximité
 - > Contribuer à la montée en compétences des ASH
- O ACTION 28 2017 > 2019

Proposer un itinéraire modulaire de formation spécifique en gérontologie à destination des ASH

AXE 2: ANTICIPER / SOUTENIR



Structurer l'offre socle et l'offre associée

- > Favoriser le développement des filières gériatriques
- O ACTION 29

 Proposer une information / formation
 sur la question des filières gériatriques
 - > Mieux intégrer la question du handicap et des inantitudes dans les politiques Ressources Humaines
- O ACTION 30 2016 > 2019 Accompagner les établissements dans la prise

Accompagner les établissements dans la prise en compte des personnels en seconde partie de carrière : question des reclassements et des postes aménagés, prévention des risques...

- Accompagner le développement des soins ambulatoires à l'hôpital
- O ACTION 31 2017 > 2018
 Professionnaliser les acteurs hospitaliers

sur la question des soins ambulatoires

- techniques au sein des établissements
- O ACTION 32 —— 2018 > 2019 Soutenir le développement de compétences spécifiques ou isolées
 - > Améliorer le niveau de connaissance de l'actualité spécifique à chaque secteur
- O ACTION 33 2016 > 2019
 Proposer des journées d'actualité sectorielles

à destination des directions et des cadres de proximité

- > Contribuer à la professionalisation des acteurs de la formation



Réaliser des projets intégrés sur de nouvelles thématiques

- > Accompagner les petits établissements dans la construction d'une politique du handicar
- O ACTION 35 2016 > 2017 Déployer le projet handicap inter régional « Handicap 300 »
 - > Répondre au besoin exprimé par les établissements d'être accompagnés dans la prévention des risques professionnels
- O ACTION 36 2018 > 2019 Construire et déployer un projet intégré autour

de la question des risques professionnels

AXE 2: ANTICIPER / SOUTENIR



Adapter le fonctionnement de l'ANFH au nouveau découpage territorial

> Proposer une offre diversifiée aux établissements adhérents de la future grande région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

O ACTION 37

2016 > 2017

Réinterroger l'offre régionale dans le cadre de la fusion avec la région Languedoc-Roussillon après adoption par les instances nationales du nouveau mode de fonctionnement, en veillant à conserver l'identité spécifique des régions historiques

> Favoriser l'émergence d'une offre répondant aux besoins spécifiques par territoire

O ACTION 38 -

2017 > 2019

Proposer une offre spécifique interdépartementale



Adapter l'offre de l'ANFH aux coopérations hospitalières

> Préparer et anticiper les changements en lien avec les réformes

O ACTION 39 -

2016

Accompagner les établissements dans la compréhension des textes en lien avec la mise en œuvre des Groupements Hospitaliers de Territoire

O ACTION 40

2016

Accompagner les RFC dans la coordination et la mutualisation de la formation dans le cadre des futurs Groupements Hospitaliers de Territoire

> Appréhender les différentes modalités de coopération du point de vue juridique et opérationnel

O ACTION 41

2017

Organiser une journée pour faire le point sur la question des coopérations sanitaires, sociales et médico sociales une fois la « Loi de modernisation de notre système de santé » entrée en vigueur

10

AMBITION 10

Augmenter le nombre de services en ligne proposé aux établissements et aux agents

	nunication utilisés

O ACTION 42

- 2017 > 2019

Utiliser les nouveaux outils susceptibles d'être mis à disposition sur internet au niveau national : inscription en ligne, espace agents...

> Contribuer à la dématérialisation des supports

O ACTION 43

2016

Relancer la mise à disposition d'un espace « instances régionales » à destination des membres des instances régionales

 Accompagner l'émergence des NTIC dans les établissements

O ACTION 44

2017 > 2018

Former les personnels soignants au développement des nouvelles technologies dans les services de soins

> Moderniser les outils de communication au profi des agents hospitaliers

O ACTION 45

2016

Aborder en CGR la question des informations par sms suite aux commissions CFP

> Veiller à l'utilisation optimale du nouveaux logicie Gesform Evolution par les établissements

O ACTION 46

- 2017 > 2018

Accompagner le déploiement de Gesform Evolution auprès des établissements

> Ameliorer le niveau d'information des acteurs de la formation

O ACTION 47

201

Relancer l'envoi de newsletters périodiques

> Multiplier les modes d'évaluation à froid

O ACTION 48

2018

Promouvoir un projet de questionnaire d'évaluation des formations en ligne

AMBITION 1

Augmenter le nombre de services en ligne proposé aux établissements et aux agents

- > Inviter les organismes à utiliser les nouveaux formats pédagogiques dans leurs offres
- O ACTION 49 2016 > 2019

Renforcer la demande de recours à des formats pédagogiques innovants dans les cahiers des charges

- > Multiplier les points d'accès aux journées thématiques régionales
- O ACTION 50 2017

Étudier la possibilité de développer le partage de journées thématiques dans le cadre de la web conférence avec Languedoc-Roussillon

- > Sensibiliser les établissements à l'intérêt des nouveaux formats pédagogiques
- O ACTION 51

2017

Renouveler la sensibilisation des établissements à l'utilisation des nouveaux formats pédagogiques

$\frac{1}{2}$ AMBITION 12

Renforcer les capacités d'évaluation et de contrôle des actions et programmes de formation

- > Apprécier d'avantage l'impact des actions régionales sur les pratiques des participants
- O ACTION 52 ------ 2016 > 2019

Imposer le respect de l'évaluation à 6 mois pour apprécier l'impact de la formation sur les pratiques des participants

- > Systématiser le traitement des questionnaires et standardiser le rapport d'analyse
- O ACTION 53 2016

Réfléchir à la construction d'un questionnaire standardisé ANFH dans le cadre des actions régionales

WWW.ANFH.FR

Retrouvez notre actualité et notre offre de formation actualisées sur notre site internet www.anfh.fr et sur nos pages régionales www.anfh.fr/midi-pyrenees

ANFH DÉLÉGATION MIDI-PYRÉNÉES

Parc du canal - 1, rue Giotto 31520 Ramonville Sainte-Agne

Tél.: 05 61 14 78 68 Fax: 05 61 14 78 60 midipyrenees@anfh.fr